922

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 29. 9. 2006 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

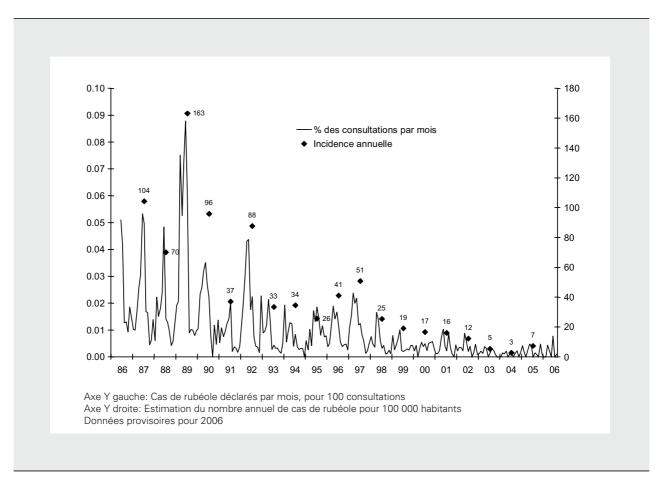
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	36 N N/10 ³		37	37		38		39		Moyenne de 4 semaines	
Thème			N N/10 ³								
Suspicion de grippe	9	0.6	9	0.6	8	0.5	14	1	10	0.7	
Rougeole	1	0.1	0	0	0	0	0	0	0.3	0	
Rubéole	0	0	1	0.1	0	0	0	0	0.3	0	
Oreillons	0	0	0	0	0	0	1	0.1	0.3	0	
Coqueluche	3	0.2	3	0.2	3	0.2	1	0.1	2.5	0.2	
Otite moyenne	54	3.5	68	4.4	46	3.1	39	2.9	51.8	3.5	
Pneumonie	21	1.4	19	1.2	21	1.4	20	1.5	20.3	1.4	
Gastroentérite aiguë	39	2.5	37	2.4	29	2	35	2.6	35	2.4	
Médecins déclarants	178		173		161		149		165.3		

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–août 2005

La rubéole



L'incidence de la rubéole a fortement décru en Suisse, suite à l'introduction en 1985 de la vaccination ROR (rougeole, oreillons, rubéole) généralisée des petits enfants. Sur la base des cas déclarés par les médecins Sentinella, l'incidence an-

nuelle estimée pour la Suisse des cas de rubéole traités par les médecins de premier recours a diminué de 51 pour 100 000 habitants en 1997 (3600 cas) à 3/100 000 en 2004 (200 cas), pour un maximum de 163/100 000 en 1989 (10 800

cas). En 2004, l'incidence de la rubéole se situait au plus bas niveau jamais enregistré depuis le début de la surveillance Sentinella, avant d'augmenter modérément en 2005 (540 cas, 7/100 000).

En 2005, 20 cas de rubéole ont été

déclarés par les médecins Sentinella (12 cas en 2004). Un examen sérologique a été effectué pour 13 (65 %) d'entre eux. Tous étaient négatifs, mais avec un seul test IgM, ce qui ne permet pas de les exclure avec certitude. Seuls 13 cas (65 %) correspondaient à la définition clinique de la rubéole, dont huit présentaient des IgM négatives. De plus, aucun cas n'était en lien épidémiologique avec un autre cas connu de rubéole. Comme attendu en dehors des épidémies, la plupart des suspicions de rubéole rapportées n'étaient donc probablement pas dues au virus rubéoleux. L'infection rubéoleuse chez les femmes enceintes et la rubéole congénitale sont à déclaration obligatoire. Aucun cas n'a été rapporté en 2005. Selon des données encore provisoires, 14 cas ont été déclarés pour les 8 premiers mois de l'année 2006, contre 15 pour la période correspondante de l'année précédente. Un examen sérologique (IaM) a été effectué pour onze d'entre eux, dont huit (73 %) étaient positifs, parmi lesquels six n'étaient

pas vaccinés, un avait reçu deux doses ROR et le dernier avait un

statut vaccinal inconnu.

En 1999-2003, la couverture vaccinale contre la rubéole des enfants de 2 ans était de 81%, pour au moins une dose. Elle s'élevait à 87% chez les enfants de 5 à 8 ans (36% pour deux doses) et à 91% chez les adolescents de 14 à 16 ans (50% pour deux doses). Selon une nouvelle enquête menée dans neuf cantons en 2005, la couverture vaccinale s'inscrit à la hausse pour la rubéole, passant de 79% à 85% pour au moins une dose à 2 ans et atteignant 69% à 73% pour la seconde dose, selon l'âge. Or, il est nécessaire que 85 à 87% de la population soit immune pour bloquer la circulation du virus. Pour réduire le nombre de cas et éliminer la rubéole congénitale en Suisse, l'OFSP recommande la vaccination de tous les ieunes enfants selon le calendrier suivant: première dose ROR à 12 mois, deuxième dose entre 15 et 24 mois, au plus tôt 1 mois après la première dose. Une vaccination ROR manquante peut être rattrapée à n'importe quel âge. Pour les jeunes adultes non vaccinés ou sans immunité prouvée, la

vaccination est également recommandée, en particulier pour les femmes en âge de procréer, pour le personnel médical et pour ceux qui travaillent avec des enfants.

Office fédéral de la santé publique Unité de direction Santé publique Division Maladies transmissibles Téléphone 031 323 87 06